



Communiqué CFTC - Télétravail

Déclaration de la CFTC Alten effectuée lors du CSE du 29 Septembre 2020 dans le cadre du sondage « Télétravail » réalisé par le syndicat

Je souhaiterais, en tant que Responsable Syndical CFTC, faire une déclaration au sujet du télétravail.

Il s'agit d'un sujet brûlant abordé par la CFTC depuis des années qui, malheureusement, a été mis sur le devant de la scène brutalement par la Covid-19.

Dans ce contexte sanitaire incertain, le gouvernement recommande fortement, depuis des mois, aux entreprises de privilégier le télétravail autant que possible pour éviter des risques inutiles (transport en commun, contacts rapprochés avec des collègues, ...).

Cette recommandation prend encore plus de sens puisque, désormais, Paris et la petite couronne sont en zone d'alerte renforcée.

Depuis hier, dans les zones où le virus circule le plus activement, le télétravail "doit être favorisé autant que possible" a annoncé Olivier Véran, le ministre de la Santé.

Ce sont en tout entre 200 et 300 accords de télétravail qui sont actuellement en pleine négociation en France.

***Malgré toutes ces recommandations gouvernementales et règles de bon sens
ALTEN continue de forcer le travail en présentiel !***

La CFTC Alten, très soucieuse de la Qualité de vie des collaborateurs, réitère son souhait d'ouvrir une négociation sur le thème du 'Télétravail' qui permettrait de répondre parfaitement aux objectifs et enjeux de notre Groupe.

D'ailleurs, lors de la publication financière semestrielle Alten, Simon Azoulay a indiqué semaine dernière, je cite : **« la situation d'intercontrat aurait pu être bien pire pendant le confinement si nos clients n'avaient pas accepté le télétravail des consultants ».**

J'en déduis que sans cette souplesse de nos clients tous les consultants auraient été en intercontrat et la situation aurait été dramatique pour Alten.

La CFTC Alten est donc dans l'attente logique d'une ouverture de négociation imminente sur le télétravail !

Par anticipation, souhaitant connaître la position des collaborateurs ALTEN sur ce sujet, la CFTC ALTEN a décidé de lancer un sondage ce mois-ci et les **résultats sont sans appel !**

En synthèse :

1/ **Participation** : 36% de consultants, 60% de Fonctions Support, 4% de business managers

2/ **Temps de Transport** : 35% d'entre eux font plus de 2h à 3h de transport par jour !
Et 40% entre 1h et 2h

3/ **Ressenti** : Ils ont tous été amenés à faire du télétravail pendant le confinement imposé et ont tous trouvé cette expérience **positive**

4/ **Eligibilité** : 96% des collaborateurs estiment leur poste/mission éligible au télétravail, d'ailleurs, pour plus de 95% **des consultants**, leur client a mis en place le télétravail pour ses propres salariés

5/ **Motivation**

Aucun n'est défavorable au télétravail et leur souhait serait même :

- Pour plus de la moitié (54%), faire 2 jours de télétravail par semaine
- Pour 25% : faire 3 jours par semaine !
- Et pour 20% : 1 jour par semaine



6/ Principal **intérêt** lié au télétravail selon nos collaborateurs :

- Pour 86% : Réduire le temps de trajet (fatigue, stress, danger, perte de temps)
- Pour 80% : Réduire les risques sanitaires (infection, port du masque obligatoire et gênant)
- Pour 62% : Avoir un meilleur équilibre « vie privée / vie professionnelle »
- Pour 60% : avoir un environnement calme et propice à la concentration

Au final, **98% des salariés participant au sondage souhaiteraient la mise en place rapide d'un accord d'entreprise sur le télétravail.**

Chaque sondé avait la possibilité de poster librement des commentaires et un quart d'entre eux l'a fait. J'en ai retenu 5 qui sont représentatifs de la situation et du ressenti des collaborateurs :

1. Le client a parfois besoin de mettre ses consultants en télétravail (gain de place dans les locaux, mesures sanitaires, ...) c'est inimaginable qu'Alten ne puisse pas répondre à ce besoin.
2. D'un point de vue recrutement, beaucoup de candidats font du télétravail un critère pour choisir leur futur employeur... Il faut aujourd'hui s'adapter à une nouvelle manière de travailler, pour nous et les futurs collaborateurs
3. Je trouve la position de la direction hypocrite. Celle-ci est bien contente de nous demander de télétravailler pour régler un problème ou un incident mais pas pour améliorer les conditions de travail du salarié : « deux poids deux mesures ».
4. Il faut évoluer ! Un minimum de télétravail (1 ou 2 jours) comporte beaucoup d'avantages pour la santé et l'équilibre des salariés et plus de flexibilité dans les locaux. Les clients l'ont majoritairement mis en place
5. Il est temps qu'Alten se mette à la page et se modernise. Il est du siècle dernier de venir tous les jours, polluer au passage par son déplacement et s'épuiser inutilement dans les transports au quotidien. Le confinement a prouvé que les employés d'Alten sont dignes de confiance et suffisamment responsables pour qu'on leur octroie le droit de télétravailler.

En conclusion

Alors, bien sûr, la Direction va nous ressasser que la négociation sur le télétravail est « prévue dans les prochains mois ... ».

Mais comment la croire puisque cela fait déjà des années que nous demandons l'ouverture de négociation sur le télétravail sans aucune perspective sérieuse ?

La CFTC remarque que la Direction aime bien sonder ses salariés, nous avons déjà eu droit à 2 sondages ce mois-ci :

1. les Services Généraux
2. l'épanouissement des Fonctions Support

Comme on dit « **Jamais 2 sans 3** » : la CFTC invite donc la Direction à lancer prochainement son propre sondage sur le télétravail !

Merci pour votre attention.

Je transmets cette déclaration au rédacteur pour sa prise en compte intégrale dans le PV de cette réunion.

La CFTC Alten tient à la disposition de la Direction tous les résultats détaillés de ce sondage, si le sujet l'intéresse.